

CONFIRMATION DES SPECIALITES DES MEDECINS

1	Indiquer dans cette case le nom du médecin	N° 13194	Généraliste
2	Indiquer dans cette case le nom du médecin	N° 5366	Gastro-entérologie (Addictologie)
3	Indiquer dans cette case le nom du médecin	N° 9777	Cancérologie
4	Indiquer dans cette case le nom du médecin	N° 9689	Pneumologie
5	Indiquer dans cette case le nom du médecin	N° 4284	Psychiatrie
6	Indiquer dans cette case le nom du médecin	N° 8152	Neurologie
7	Indiquer dans cette case le nom du médecin	N° 12594	Dermatologie
8	Indiquer dans cette case le nom du médecin	N° 12594	Dermatologie (Infectiologie)

A T T E S T E
(Convention de La Haye du 5 Octobre 1954)

1. - République Française
Le présent acte public

2. - a été signé par *Darmon*

3. - agissant en qualité de *Chancelier*

4. - est revêtu du sceau de *Ordre National des Médecins*

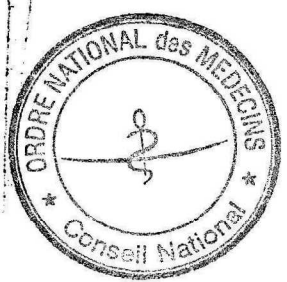
ATTESTE *des Médecins*

5. - à Paris le *12.11.1966*

7. - Par le Procureur G^{al} près la Cour d'Appel de Paris

8. - Sous N°

9. - Sceau Le
François HARGOUS



F. DARMON
F. Darmon

* 1 volume tenu
par les Médecins